

Centre Hospitalier de Montceau-les-Mines

Une victoire à la Pyrrhus

Le partage des activités entre les 2 Centres Hospitaliers est présenté comme une « première victoire » par le Député-Maire, Président du Conseil d'Administration du C.H. de Montceau. Qu'en est-il exactement?...Le comité de pilotage de la procédure d'application de la répartition des services a émis un avis qui a été voté à l'unanimité moins 2 à 3 abstentions de représentants syndicaux inquiets quant aux futures suppressions d'emplois qu'implique le G.C.S pour recouvrer l'équilibre financier exigé par l'Etat dont le déficit cumulé par les 2 Centres est de l'ordre de quelques 38 Millions d'Euros en raison de sous-dotations annuelles budgétaires permanentes versées par le Ministère de la Santé. Vous pouvez comparer ce déficit artificiellement créé aux dotations exceptionnelles que doit verser l'Agence Régionale de l'Hospitalisation(ARH) qui s'élèvent à 1,5 ME pour chacun des deux Centres pour comprendre que le déficit ne sera pas résorbé, mais qu'au contraire il va s'aggraver pour être réutilisé pour liquider l'Hôtel-Dieu du Creusot à son tour. Mais regardons de plus près le contenu de la répartition dite « équitable » des services. Sont confirmées les fermetures de la maternité et de la pédiatrie à Montceau. Il n'y a plus qu'un site unique en chirurgie et en urgences chirurgicales au Creusot. Et seulement à Montceau qu'une prise en charge des « gestes programmés » pour l'accueil et l'orientation des urgences ailleurs que sur le site avec fermeture la nuit et les week-ends. Pour la traumatologie annoncée à Montceau (traitement des accidents graves en urgences) il est dit qu'elle ne peut être dissociée du site de l'urgence chirurgicale du Creusot ou seront créés des soins continus, donc sans soins intensifs ni réanimation. Dissocier la chirurgie oncologique (cancer) fixée au Creusot, de la médecine oncologique fixée à Montceau. L'ensemble se traduit par 44 suppressions de lits de maternité et pédiatrie à Montceau . 52 Suppressions de lits en chirurgie gynéco, digestive, gastro, urologie. De même que de 53 lits de médecine polyvalente. Et aussi de 10 lits de surveillance continue (ex soins intensifs). Le tout entraînant des suppressions d'emplois. Quelques services exclusivement de médecine seraient soustraits de l'Hôtel-Dieu pour être affectés à Montceau. Et tout cela est programmé pour affectation entre le 15 octobre et le 15 décembre prochain à titre « transitoire » dans l'attente de « l'inscription » au plan hôpital 2012 d'une nouvelle construction d'un centre hospitalier public. Inscription dont madame Bachelot en cadrerait les limites d'éligibilité des projets dans un courrier adressé aux directeurs des ARH et aux préfets en juin 2007 indiquant que les projets pour être retenus devaient privilégier le regroupement de plateaux techniques chirurgicaux privé-public à l'image d'Autun où seule la clinique la Roseraie est autorisée à produire des actes chirurgicaux et comme il a été prévu d'en faire autant à Paray le Monial Il s'agit bien de la programmation de la mise à mort du fondement du traitement égalitaire des patients sans discrimination de revenu que seul peut dispenser le service public hospitalier. Nous Collectif considérons que la population a en quelque sorte été trahie par ces élus signataires qui ont signé publiquement que les fermetures de la maternité, de la pédiatrie, des urgences et d'une partie de la chirurgie étaient irrecevables pour ensuite abandonner le combat. Pourtant nous jugeons qu'il n'est pas trop tard pour relever le défi, comme à Die dans la Drôme où une importante avancée viens d'être obtenue, grâce aux luttes qui ont permis après un an d'actions unies de prolonger le fonctionnement de la maternité jusqu'au 1er août 2011. Nous réitérons donc notre appel à agir tous ensemble population, personnels de santé, syndicats, élus politiques en combattant la politique et la pensée uniques. Nous lançons l'idée d'organiser une grande manifestation en tout début septembre précédée d'une intense campagne d'information et de sensibilisation du public et des personnels hospitaliers